



Ministère des solidarités et de la santé
Ministère de l'action et des comptes publics

DIRECTION DE LA SECURITE SOCIALE
Sous-Direction du pilotage du service
public de la sécurité sociale
Bureau 4B
Anna BALDECCHI
☎ : 01.40.56.72.98
anna.baldecchi@sante.gouv.fr
N° D-2019-020529

Paris, le 22 AOUT 2019

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis, aux fins d'agrément, en application des dispositions des articles L.123-1 et L. 123-2 du code de la sécurité sociale, les accords relatifs aux mesures de fin de carrière que vous avez conclus le 11 juillet 2019 pour les trois conventions collectives nationales en vigueur au régime général.

Je vous informe que ces protocoles d'accord, qui visent à maintenir les mesures relatives au maintien dans l'emploi prévues par l'accord relatif au contrat de génération, recueillent mon agrément.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

La directrice de la sécurité sociale

Mathilde LIGNOT-LELOUP

Monsieur Raynal Le May
Directeur de l'Ucanss
18, avenue Léon Gaumont
75 980 PARIS cedex 20